

La formation professionnelle intervient après que les jeunes aient parcouru les trois premiers niveaux d'éducation. Car parvenus à ce stade, ces derniers sont stabilisés, conscientisés et disposent d'une éducation minimale suffisante leur permettant de démarrer un apprentissage. Différentes filières de métiers sont proposées aux jeunes, expliquant les avantages et les contraintes du métier. Le tout ayant pour conséquence un choix qui soit logique et objectif en fonction des aspirations et des compétences de chacun.

Ces jeunes choisissent délibérément leur métier sur la base de cette orientation professionnelle, selon leurs capacités et leurs aspirations.

Les jeunes sont ensuite mis en apprentissage dans les Ateliers Productifs d'Apprentissage (APA) de l'ASSEJA ou auprès des maîtres-artisans dans les ateliers privés suivant leurs choix, la proximité des lieux d'apprentissage et de leurs lieux de résidence.

La formation dure au plus trois années pendant lesquelles l'ASSEJA s'occupe des frais d'apprentissage, et parfois d'hébergement et/ou de nutrition. Toutefois, certaines formations comme la coiffure nécessitent moins de deux années de formation. La fin de la formation est marquée par la remise d'un certificat de fin d'apprentissage de l'atelier, et d'une attestation de fin de formation de l'ASSEJA.

Résultats

- 2223 enfants en difficultés encadrés et formés en divers métiers
- 14 ateliers d'apprentissage ouverts pour la formation des enfants à Yaoundé